

Histoire Du village de Courtedoux

D'après des documents extraits des Archives du Jura

Notices sur les curés de Courtedoux.

Extraites de RAURICA SACRA de Mgr Folletête, publication dans les Actes de la Société d'Emulation 1931

1. **Bressard Jean-Baptiste**, de Saignelégier.
1772, curé de la Motte ; 1785, curé de Courtedoux pendant un an ; il prêta serment à la Constitution civile du clergé et administra Saignelégier pendant la Révolution ; mais ne fut pas agréé des paroissiens. Il dut, pendant la Terreur, se réfugier à Bremoncourt. Il mourut réconcilié avec l'église. (Guélat)\$
2. **Courtat Jean-Dominique**, d'Alle.
Né le 27 septembre 1760. 1803, curé de Courtedoux jusqu'en 1810 ; curé de Bure de 1810 – 1819, curé de Courtemaîche, puis enfin de nouveau curé de Courtedoux de 1819 -1836. Décédé à Porrentruy le 27 mai 1838. Il légua une somme de 10.000 fr. aux pauvres de Porrentruy et de Courtedoux. Il signa, avec d'autres curés et quelques maires d'Ajoie, une adresse aux députés de l'Evêché de Bâle au congrès de Vienne pour demander que ce pays forme un canton suisse indépendant sous le gouvernement du Prince-Evêque.
- 3 **Monnier Joseph**, de Bourogne.
1810, curé de Courtedoux ; 1819, curé de Bourogne. En 1814, il signe, avec plusieurs de ses confrères, une pétition demandant que l'Evêché de Bâle soit rattaché à la Suisse sous le gouvernement du Prince-Evêque.
4. **Wermeille Pierre-Ignace-Vénuste**, du Bémont.
Né au Bémont le 21 octobre 1801. 1836, curé de Courtedoux. Révoqué en 1873, il passa les mois d'exil à Villars-le-Sec et à Croix. Démissionnaire en 1876, il se retira à l'Hôpital de Saignelégier, où il mourut le 16 janvier 1879.
5. **Roy Léon**, de Soubey.
Né le 14 octobre 1850. 1878, curé de Courtedoux, puis à St-Nicolas Fribourg coadjuteur, puis à Damphreux, Danvant, Soubey, Montignez. Il est décédé à la Maison St-Paul le 12 février 1926.
6. **Gouvernon Louis**, des Bois.
Né le 8 novembre 1846. 1881, curé de Courtedoux où il est décédé le 24 janvier 1890.
7. **Rippstein Léon**, de Kienberg (Soleure)
Né le 21 juin 1861 à Delémont. Vicaire à Berne, puis curé de Courtedoux de 1890 à 1897, puis de St-Imier.
8. **Foesser Sébastien**, d'Altkirch.
Né en 1865. Curé de Courtedoux de 1890 à 1897. Retourne en Alsace, curé à Willern.
9. **Saunier Eugène-Jean**, de Danvant.

Né en 1873. Vicaire aux Bois, directeur du Patronage à Porrentruy, curé de Courtedoux de 1901 à 1931.

10. **Gigon Gustave**, de Chevenez.

Né le 24 janvier 1905. Vicaire au Noirmont 1930, 1931, Vicaire à Delémont. Curé de Courtedoux dès 193...

Histoire du Village de Courtedoux

D'après Mgr Vautrey et des documents tirés des Archives du jura

Quand on sort de Porrentruy par la porte de Besançon, on aperçoit, appuyé d'un côté sur la chaîne du Lomont, de l'autre par des collines couronnées de forêts, un vallon délicieux, qui a été fort gracieusement comparé à une immense nacelle dont Porrentruy serait l'arrière : à l'avant, sur le flanc droit du navire, se suspend le petit village de Courtedoux.

Déjà au IXe siècle, il figure parmi les possessions de l'abbaye de St-Ursanne. Irminon, abbé de St-Germain des Prés, à Paris, le cite vers 814 sous le nom de *Curtis Udulphi (ad abbatian S.Ursicini super Duvium fluvium pertinent villoe Chaviniacus et Curtis Udulphi)*. Cet *Udulphus* dont il est question dans ce fragment d'Irminon, était-il le premier propriétaire du domaine qui fut plus tard Courtedoux ? Est-ce lui qui a laissé son nom au village ? Ou bien la *douceur* de son site, de sa position abritée du vent, l'a-t-elle fait nommer *doux courtil* ? Le champ est ouvert aux étymologistes ; nous dirons seulement qu'au XIIe siècle notre village s'appelle *Curtedul, Cortedul* ; au XIIIe *Curtedou, Curtedu, Curtedrû, Corthrdou* ; - *Courtedou, Courtedoub* au XIVème c'est bien le Courtedoux de nos jours.

Le chapitre de St-Ursanne, qui remplaça l'abbaye, succéda à tous les droits des religieux ; aussi trouvons-nous en 1139 (14 avril) une bulle du pape Innocent II, qui parmi les propriétés des chanoines, mentionne *la ville appelée Cortedul avec dîmes, ban, etc... (villam que dicitur Cortedul cum decimis, banno et aliis appendiis suis)*. Ces droits de St-Ursanne se maintinrent à peu près jusqu'à la révolution de 1793.

Outre de grandes propriétés qui relevaient du chapitre, le prévôt avait la basse justice dans ce village ; au XIVème siècle, il y percevait 39 sous de censes.

A côté du chapitre, les sires d'Asuel possédaient un domaine important à Courtedoux ; mais en 1241 (8 juillet), Bourcard d'Asuel s'en dessaisit en faveur de Lutolde, évêque de Bâle. La famille d'Asuel avait-elle dans ce village la charge d'avoué ? On serait porté à le croire ; car on trouve dans un acte du XIVe siècle, Jean De Vienne, évêque de Bâle, énumérer, parmi les droits qui lui comptent à Courtedoux, certaines redevances en

argent et en avoine qui lui sont dues comme avoué de ce village, (27 octobre 1369). C'était probablement la cession de Bourcard d'Asuel qui avait revêtu de cette charge l'évêque de Bâle. Lorsqu'en 1386, Imier de Ramstein vendit au comte de Montbéliard Porrentruy et presque toute l'Ajoie, l'avocatie de Courtedoux passa à ce dernier, qui fut dès lors substitué à l'évêque de Bâle. Nous en avons la preuve dans une enquête judiciaire forte curieuse que le 4^e volume des Monuments de Trouillat nous a fait connaître.

Les bourgeois et habitants de Porrentruy jouissaient de temps immémorial du droit de prendre dans les forêts de toutes les communes de la châtellenie de Porrentruy les bois nécessaires pour cuire la chaux destinée aux réparations ou constructions des bâtiments publics de leur ville. En 1389, les murs de Porrentruy demandaient d'urgentes restaurations ; on établit un four à chaux sur le territoire de Courtedoux, au lieu-dit Montaigne ; le chapitre de St-Ursanne, en sa qualité de grand propriétaire du village, protesta contre le droit que s'arrogeait la ville de bâtir le four et de l'alimenter avec du bois pris sur ses domaines. Après force réclamations, démarches et pourparlers, il fallut avoir recours au juge naturel. C'en fut par-devant *Henriz Grue de Poirraintru, escuiers, chastellain de Porraintru*, et lieutenant de *très noble et très puissant seigneur monsire Estenne, comte de Monbééliard, comme seigneur de Poirraintru, souverain et vouhay de la ville de Courtedoub*, que les parties furent citées à comparaître. Le mardi 18 janvier, *en l'an Notre Seigneur coirant mil trois cent octente et neuf (1389), à hore envyron midi, en ladite ville de Courtedoub*, le lieutenant du comte siégeait et recevait les dépositions des témoins ; l'acte mentionne comme étant de Courtedoux Besançon Joli, Willemin Kamemin, Jehan Pequeignat et Henriat, fils Pouhat. Les droits des bourgeois de Porrentruy furent reconnus et la sentence prononcée.

Vers le même temps, nous trouvons, figurant comme témoins de plusieurs actes, des nobles du nom de Courtedoux ; presque tous nos villages avaient donné leurs noms à des familles qui en faisaient des titres de noblesse ; en général, ces nobles vivaient modestement au village, jouissant de quelques droits, de quelques immunités, ayant un logis de pierre avec pignon et pennon sur rue, et portant sur les actes le titre de sire, d'écuyer, quelquefois même de chevalier.

En 1229, Hugues et Conon de Courtedoux résignent en faveur de Bellelay toutes leurs prétentions sur une terre sise à Bure ; comme témoin de cet acte figure Bourcard de Curtedu, dont le fils, Henri de Bassecourt, échange en 1264 une terre avec Lucelle.

Richard de Courtedoux vivait en 1326. Un peu plus tard, noble messire Guillaume de Courtedoux, prêtre, était chapelain de l'autel de Saint-Jean l'Évangéliste à Porrentruy ; en 1379, (22 septembre), il achetait de Jehan Gay de Chevenez une rente de lo sols ; dix ans après (1389, 18 février), de Jean de Belchamp, quatre pièces de terre, puis une

rente de six émines de blé et avoine assignée sur des terres à Villars-sur-Fontenais pour 10 ½ livres stebelers.

Messire Guillaume de Courtedoux vivait encore en 1409, car il figure à cette époque parmi les membres du chapitre de St-Michel ; deux messes sont fondées par lui à un autel qu'on doit ériger dans la chapelle de la Confrérie. – En 1428, noble Jeannenat de Courtedoux était écuyer.

A Courtedoux, le personnage le plus considéré par le rôle que sa position l'appelait à remplir, c'était le maire. Président du tribunal de la mairie, il connaissait les affaires qui intéressaient les trois villages de sa circonscription : Courtedoux, chef-lieu, Courchavon et Mormont. Jusqu'en 1793, la justice de Courtedoux tint régulièrement ses séances, comme celle de Chevenez, sa voisine ; ses juges étaient régulièrement nommés par le peuple, les décisions du tribunal dûment enregistrées et déposées aux archives du château. Suivant le rôle des colongiers de Buix, de 1392, si quelque différend s'élevait entre ceux-ci et que tout arrangement fût reconnu impossible, l'affaire devait d'abord être portée à Courtedoux ; si les parties refusaient encore là de s'entendre, elles pouvaient se présenter à Moutier-Grandval ; leur dernier recours était à Buix, où la chose était définitivement jugée.

En 1325, Perrin dit Braychez était maire de Courtedoux ; nous le trouvons mentionné parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Bellelay. Le 17 juillet 1325, du consentement de sa femme Mathile, il donne à ce couvent, pour le remède de son âme, une maison située à Porrentruy ; mais comme le tiers de cette maison appartient à sa femme, il lui cède en compensation tous ses droits sur une autre maison située en la ville de Porrentruy, *arriers la porte que on dit lai porte lai Guille.- En 1370, le maire de Courtedoux avait nom Jean Barelât.*

Dans les différents actes de vente qui font passer une partie de l'Evêché de Bâle dans des mains étrangères, nous ne voyons pas figurer Courtedoux. Des droits forts étendus que possédait le chapitre de St-Ursanne sur ce village rendaient ceux du prince presque nuls. Nous trouvons seulement en 1370 certains biens sis à Courtedoux donnée en fief par Jean de Vienne à Guillaume d'Orsans.- en 1424, l'évêque Jean de Fleckenstein accorde en fief à Jean Bernard, seigneur d'Asuel, différents domaines dépendant de la mense épiscopale, parmi lesquels figure Courtedoux. Si l'on en croit un mémoire produit au siècle dernier, lors des troubles de 1740, en même temps que l'évêque de Bâle Christophe d'Utenheim confirmait les franchises de la mairie d'Ajoie et de celles de Bure et de Chevenez (1518), il aurait accordé au village de Courtedoux le privilège exceptionnel d'être cobourgeois de Porrentruy, et d'avoir part aux mêmes franchises que la ville. Nous ne connaissons pas de document officiel à l'appui de cette assertion ; ce qui est certain, c'est que dans les cérémonies publiques, les bourgeois de Courtedoux venaient se ranger sous la bannière de la ville et avaient leur place marquée à la porte qui garde encore le nom de leur village. Cette confraternité des

deux communes aux jours des réceptions solennelles ne les empêche pas d'avoir procès sur procès au sujet des limites de leurs territoires respectifs. – En 1506, et encore en 1603, il y eut de longs débats qui furent interrompus par les désastres de l'occupation suédoise, pour reparaître devant les tribunaux quelques années avant la révolution.

Lorsque, le 24 mars 1634, les Suédois durent quitter Porrentruy, dont ils se promettaient le village, ils se vengèrent de leur défaite sur le village voisins, Courtedoux, qui n'était qu'à quelques pas de la ville, fut des premiers envahi par ces terribles hôtes ; de l'aveu des historiens qui ont relaté les faits de cette lamentable époque, le village fut livré au pillage, puis incendié. L'église, en particulier, fut livrée au pillage, puis incendié. L'église, en particulier, fut spoliée de tous ses ornements ; la sacristie, qui venait d'être construite avec l'aide du prince Jean-Henri d'Ostein, fut presque entièrement démolie. Parmi les objets curieux qui furent enlevés dans le lieu saint, il y avait une belle image représentant la Visitation de Notre-Dame, peinte en huile sur du cuivre, donnée en 1632 à monsieur S-Martin par le frère Benoît ab Almandingen de l'ordre de Monsieur S-Benoist et profès en l'abbaye de Munster ;- encore une image de St-Martin et du mendiant, que sont séparées l'une de l'autre, donnée en 1633 par M.Hebri Bryat, maire de Courtedoux ;- un chandelier à mettre le cierge de monsieur S, Sébastien, etc...,etc...- Le curé Jean Moingenat, qui fut témoin de l'incendie et du pillage de sa paroisse, se mit dès l'année suivante (1635) à relever les ruines que les Suédois lui avaient faites. Monseigneur le Révérendissime (Jean-Henri d'Ostein) donna encore une fois les karreaux et la chaux qu'on avait besoin pour r'accommoder la sacristie et l'église que les Suédois avoient démolie et gastée ; mais à peine le désastre de 1634 était-il réparé, que de nouveaux occupants s'abattirent sur le pauvre village. Dix ans après le premier incendie (1634), les soldats du régiment de Fleckenstein, qui voulaient contraindre Porrentruy à leur donner asile pendant l'hiver, brûlèrent, sur l'ordre de leur colonel, Courtedoux et Fontenais ; la ville leur ouvrit ses portes, et dépensa pour les nourrie 12647 livres 11 sols... Courtedoux n'offrait plus que des ruines.- Le village fut de longues années à se relever de cette terrible occupation. Au siècle dernier, deux incendies arrivés, l'un le 27 octobre 1737, l'autre le 30 octobre 1746, menacèrent de réduire en cendre une partie des maisons rebâties avec tant d'efforts ; grâce à des secours prompts et énergiques, les dégâts se bornèrent à quelque maisons, le village fut sauvé. – Le 20 février 1747, le vent renversa l'habitation de Joseph Vadtier : c'était sans doute une misérable chaumière.

A cette époque, Courtedoux ne comptait que 360 habitants ; la révolution de 1793 les réduisit à 287 ; en 1819, la population avait repris son chiffre de 340 ; le recensement de 1838 constata 420 habitants ; celui de 1856, 504 ; 519 en 1860.- L'estimation cadastrale des terres imposées à Courtedoux s'élève à 343,447 fr.87 c. ; l'Etat en tire annuellement 1.769, 16 fr.

Avant la révolution de 1793, Courtedoux devait au prince, pour la taille, 16 bichots d'avoine,- Ceux qui avaient charge de les apporter au château avaient droit au dîner ; le maire avait double ration ; pour veiller aux droits de S.A., ce dernier recevait en argent 18 sols 9 deniers et 15 penaux d'avoine.- Le prince possédait à Courtedoux plusieurs prés.- Chaque étranger qui résidait dans ce village lui devait 2 florins et autant à la communauté.

Au spirituel, Courtedoux releva jusqu'en 1780 de l'archevêque de Besançon ; ce prélat avait en outre la collation de la cure et prélevait le huitième des dîmes de cette paroisse. Par le traité d'échange, Courtedoux passa dans le diocèse de Bâle, dont il fait partie encore aujourd'hui.

L'église de Courtedoux, qui fut démolie en 1835, avait deux parties fortes anciennes ; peut-être avait-elle été témoin des jugements rendus pendant tant de siècles en la place près et decoste le mostier ou esglise de Courtedoub (1389). Le maître-autel était dédié à St-Martin, patron de la paroisse ; ce saint si populaire encore aujourd'hui était représenté de différentes manières à Courtedoux : outre la statue dont nous avons déjà parlé, qui était due au maire Henri Briat, il y avait une image coupée en bois de Saint Martin à cheval, proche duquel un pauvre luy demande l'aumône, et encore un saint Martin de louton (laiton) à cheval et monté sur un chariot à quatre roues dernier luy un chandelié de louton qui se desmonte, et devant luy estant une statue d'un pauvre à genoux de louton, et ce donné l'an 1675, le 24 décembre, par Mr le maistre bourgeois Guisingre , de Porrentruy.

A l'autel latéral de gauche, était érigée la confrérie du Rosaire : c'était le R.P. Dominique Boyrel, de Bressaucourt, de l'ordre des frères Jacobins à Besançon, qui, le 30 septembre 1657, avait établi cette pieuse association en l'église paroissiale de Courtedoub. Le maire Henri Michel et sa femme Marguerite furent nommée protecteurs de la confrérie.

L'autel latéral de gauche, dédié à Notre-Dame du Scapulaire était un bénéfice ecclésiastique très-ancien, connu sous le titre de Notre-Dame de Clopat. Il y avait un chapelain ayant le service de cet autel, jouissant des revenus qui en dépendaient, et nommé par les collateurs de la chapelle. Un bénéfice portant le même nom (N.D. de Clopat) existait dans l'église St-Pierre à Porrentruy ; il avait été fondé en 1382 par Jeannatte, fille de Jean Perrin-Lhoste, de Villars-sur-Fontenais ; peut-être la même bienfaitrice en érigea-t-elle un semblable à Courtedoux, qui porta le même nom.

Les

Collateurs de cette chapelle étaient en 1516 les paroissiens de Courtedoux et Conrad Brisard, écuyer. En 1524, la noble et ancienne famille des Spechbach, représentée par Hermann et Conrad de Spechbach, prêtre, jouit de ce droit avec Girard d'Ocourt. En 1550, le chapelain étant mort, c'est Hennemann de Spechbach, écuyer, seigneur de

Miécourt, qui pourvoit à son remplacement, de concert avec Henri de Couthenans écuyer, seigneur de Courtemaîche, agissant tant en son nom qu'au nom de Jeannette, fille de Conrad Brisard.- En

, la chapelle est de nouveau vacante : Turs et Jacques de Spechbach frères, écuyers seigneurs de Miécourt, sont seuls collateurs.- Henri et Jean Girard de Coutenach, écuyers, résidant à Courtemaîche, présentent en 1565 le chapelain.- Aux autres vacances du bénéfice, nous remarquons comme collateurs, en 1570 (8 mars), le même Jean Girard de Cothenat (sic) ; en 1582 (20 juillet), Gérard de Coeuve dit de Courtemaîche ; en 1590 (23 mai), Ursule de Gottenath, femme de Philippe de Spechbach, et Catherine de Cottenath, sœur de Jean Girard ; en 1619(20 novembre), Ursule et Catherine de Ruttenach, etc. La famille des Gibolet de Bure figure en 1685 au nombre des collateurs de ce bénéfice.

Pierre Nappey, de Grandfontaine, était chapelain de N.D. de Clopat au commencement du XVIIIe siècle : mort en 1705, il fut remplacé par Louis Plumey, qui occupa ce poste jusqu'à sa mort (1763). Pour la nomination de son successeur, les collateurs sont presque innombrables ; nous remarquons les Chavanne, les Trouillat de Coeuve, les Riche de Boncourt, les Cerf, les Rouge, les Bourquenez, les Gatherat, les Gibolet, les Vallat, les Crelier, les Etiquer, les Vauclair, les Guélat, les Corbat, de Bure, les Fridelance, les Saner, d'Alle, les Meyer, les Rosé,. Les Chevolet, les Terrier, les Berberat, les Stouff, etc. Ce fut François Joseph Guinens, plus tard curé de Courtedoux, qui réunit les suffrages des collateurs. (2 juillet 1764).

En 1783, les revenus de la chapelle de N.D. de Clopat étaient évalués à six louis d'or : le Chapelain était tenu de dire chaque année six messes basses à l'autel du bénéfice. Avant la révolution de 1793, un grand nombre d'anniversaires étaient fondés à l'église de Courtedoux : nous citerons ceux de vénérable et discrète personne messire Claude Briat, de Courtedoux, chanoine de Belfort, de Symon Briat, maire de Courtedoux, en 1581, et de Regnauld Briat, du conseil de Delémont. La commune de Courtedoux avait aussi fondé à perpétuité plusieurs offices à célébrer certains jours de fêtes : ainsi le 20 de janvier, en l'honneur des glorieux Fabien et Sébastien ; le 5 février, de sainte Agathe, à raison du vœux que fist la communauté ; le 28 août, à l'honneur de monsieur saint Guérin, évêque, pour les nécessitez ; le 7 septembre, est la feste monsieur saint Grat, confesseur pontife : ce mesme jour se dit la messe à son honneur pour conservation des fruits de la terre et contre les tempestes, gresles, etc., et elle a été foncée par le communal de Courtedoub l'an 1688 ; le 6 octobre, est la feste de sainte Foy, vierge et martyre ; la communauté du lieu l'a avoué, et ce même jour se dit la messe pour la prospérité du bétail.

La dédicace de l'ancienne église de Courtedoux se célébrait autrefois, chaque année, le 22 septembre.- C'est en 1835 que l'on songa à remplacer le vieil édifice qui tombait en ruines, L'église actuelle n'a rien d'architectural : c'est une grande salle sans style et sans caractère ; elle a cependant coûté environ 15.000 livres suisses. Ses autels, qui forment la seule partie décorative de l'édifice, sont dédiés, l'un à Saint Martin, qui est représenté disant la messe, sur le tableau principal ; les deux autres à la sainte Vierge et à saint Louis de Gonzague.

C'est seulement le 30 avril 1856 que la nouvelle église de Courtedoux a été consacrée par Mgr Charles-Arnold, évêque de Bâle, en tournée pastorale dans le Jura

1. Le premier curé de Courtedoux dont le nom soit arrivé jusqu'à nous, s'appelait Renal(Renaldus ; Il figure comme témoin dans les actes de 1325 et 1329.
2. Guillaume Chapuset (Vuillermus Chaipusetus) était curé en 1359. Son testament est conservé aux archives de la ville de Porrentruy, Par cet acte fort curieux il donna une partie de ses biens à la chapellenie de Sainte-Catherine, érigée dans la chapelle de Sainte-Marie, dans l'église de St-Pierre de Porrentruy, et au chapelain Pierre Clerc, fils d'Ellin de Vendelincourt ; différents legs sont attribués au curé de Porrentruy, au luminaire de St-Pierre, à l'archevêque de Besançon, au doyen d'Ajoie, à la fabrique de Courtedoux, etc. – Guillaume Chapuset était en 1359 chapelain de l'autel de Sainte-Catherine à Porrentruy : Il était mort en 1362.
3. Ulrich ou Horry de Porrentruy, fils d'Henri de Beurnevésin, lui succéda. En 1367, nous le trouvons achetant de Jehannenat le Faivre, de Charmoille, une terre à Courtedoux, pour 12 livres stebelers. Sa mère Jeannatte achète avec lui, en 1373, une rechte de 5 sols et un chapon.- Il figure au second rang des fondateurs de la confrérie de St-Michel, érigée à l'église Saint-Pierre de Porrentruy le 11 octobre 1377. Pour assurer le service de cette pieuse association, le curé Holri donne une rente de 9 sols et d'une poule, assignée sur deux chésaux de franc alleu à Bure, et une rente de 3 émines d'épeautre, mesure de Porrentruy, assignée à Beurnevésin.
4. Jean Boillat figure comme curé de Courtedoux sur les registres de la confrérie de St-Michel, dont il était membre en 1378.
5. Les mêmes documents lui donnent pour successeur Pierre dit Chamont.
6. Jean Fouchart vient ensuite. En 13898(20 mai), il vend à Jean dit Graindavoine, bourgeois de Porrentruy, tous les biens que Holri dit Gros-Holri et Richard son frère, fils du gros Cuenin de Courtedoux, possédaient en la ville et territoire de Courtedoux, au moment de leur décès, pour 110 livres stebelers.
7. En 1429, Humbert Belprin, bourgeois de Porrentruy et du chapitre de Saint-Michel, était curé de Courtedoux.
8. Henri Bellené, lui aussi bourgeois de Porrentruy et du chapitre de Saint-Michel, administre Courtedoux en 1479.

9. Jean Solnerat (Saulnerat), curé de Courtedoux, fonde en 1501 deux anniversaires aux fêtes de St-Jean qui doivent être célébrés chaque par le chapitre Saint-Michel à Porrentruy.
10. Dans un acte d'échange de terres conservé aux archives de Porrentruy, figure comme témoin vénérable et discrète personne messire Claude Grymoille, prêtre, curé Courtedoux (15551).
11. Jean Salnerat, en 1553.
12. Guillaume Saulnier, bourgeois de Porrentruy, était en 1556 confrère de Saint-Michel et curé de Courtedoux.
13. Jean May lui succéda en 1577. Ce fut sous son administration que fut dressé l'accord des droits paroissiaux qui fixait les droits et les devoirs du curé et des paroissiens. Cet acte du 1^{er} septembre 1578 diffère peu des conventions semblables que nous avons déjà signalées à Boncourt et à Bressaucourt. Nous ne citerons que deux articles, l'un pour son originalité, l'autre parce qu'il constate une dévotion publique envers la chapelle de Sainte-Croix. - Item : sont attenues lesdits parochiens refectionner de vyandes corporelles ledit sieur curé ou son vicaire Monnestement ung chacun an, au jour desdits anniversaires généraux, ou luy délivrer pour son dîner 5 sols bâlois. » - « Le jour que l'on fait procession générale à Sainte-Croix, om lui doit comme dessus. » Jean May mourut le 4 mars 1624 ; il était donc curé à Courtedoux depuis quarante-sept ans : il faisait en même temps partie du chapitre de Saint-Michel et était bourgeois de Porrentruy.
14. Nicolas Girard, son successeur, mourut le 2 septembre 1632.
15. Sur la recommandation expresse de l'Evêque de Bâle, Jean Moingenat, de Porrentruy, fut nommé curé de Courtedoux en novembre 1632. Ce fut pendant son administration que survint l'occupation suédoise, qui se fit sentir si cruellement dans la paroisse. Incendié deux fois, Courtedoux n'offrait plus que des ruines, lorsque Jean Moingenot fut appelé à la cure de Delémont : il résigna le 26 mai 1645. Doyen du chapitre de Salignon, il se fit remarquer dans sa nouvelle charge par des qualités solides. Admis quelques années après à faire partie du chapitre de Saint-Ursanne, il devint curé de cette ville, où il mourut le 13 décembre 1667. Il était en même temps confrère de Saint-Michel. On lui doit un ouvrage fort savant, ayant pour titre : Jonas fluctuans, doctrina morali illustratus, imprimé à Porrentruy en 1662 ; in-8.
16. Jean Charmillatte, de Porrentruy, fut curé de Courtedoux, de 1645 jusqu'au 16 janvier 1656.
17. Pierre Guisinger, de Porrentruy, de 1656 à 1660.
18. N. Liepure, 1660 à 1662.
19. Germain l'hoste, de Porrentruy, de 1662 à 1673. (12 mars)
20. Jean-Pierre Brisshot, de Porrentruy, de 1674 au 4 février 1704, date de sa mort.
21. Jean-Pierre Jollat der Porrentreuy, de 1704 à 1720 (19 février) ; il mourut à Porrentruy le 25 mai 1723.

22. Jean-Guillaume Carnat, de Porrentruy, du 18 avril 1720 jusqu'à sa mort, arrivée le 14 février 1735. Il fut enterré dans la chapelle Saint-Annede Porrentruy.
23. Claude-Vincent Boissenin, de Guyans en Comté, vicaire de Mandeure, fut choisi par la voie du concours pour remplacer le curé Carnat. (1735). Il mourut curé de Courtedoux en 1760, et fut enterré devant l'autel du Rosaire.
24. François Augustin Bourdin, de Dommartin en Comté, de 1760 à 1778. Il fut enterré sous le portail de l'église de Courtedoux.
25. François-Joseph Guinens, de Courchavon, curé à Courtedoux en 1778 (10 avril) , passa en 1785 à la cure de Courgenay.
26. Jean-Baptiste Brossard, de Saignelégier, de 1785 à 1786 ; il désigne en faveur de
27. Pierre-Joseph Vermeille, du Bémont. Obligé en 1793 de quitter sa paroisse, le curé Vermeille chercha un refuge en suisse jusqu'en 1803 (prêtre jureur)
28. Jean-Capistran-Dominique Courtat, de Porrentruy, né le 27 septembre 1760, administra Courtedoux de 1803 à 1810. Il cède la place à
29. Joseph Monnier, de Bourrogne, qui en 1819 retourne comme curé dans son village natal. M. Courtat reprend le poste qu'il avait quitté à Courtedoux et y reste jusqu'au 1^{er} avril 1836. Il meurt à Porrentruy le 27 mai 1838.
30. M. Pierre-Ignace-Vénuste Vermeille, du Bémont, né en 18/01, est curé de Courtedoux depuis le 1^{er} juillet 1836.

(de Mgr Vautrety, vol. 1)

Le rôle de Courtedoux.

Voici un extrait fort curieux de ce rôle, dressé sous le gouvernement des comtes de Montbéliard. Il a trait aux rapports de ce village avec Porrentruy.

Lorsque l'Ajoie prenait les armes pour défendre ses frontières ou marcher aux ordres de son seigneur et maître, Porrentruy mettait au vent sa vieille bannière blanche et rouge sur laquelle se détachait son noir sanglier. Sous cet étendard, se groupaient les bourgeois et les habitants de la cité , ayant à leur tête les nobles et les magistrats en charge. Courtedoux, en bon voisin, n'ayant pas de bannière qui lui fût propre, venait s'abriter sous les plis de celle de Porrentruy. « Doivent être, dit le rôle de 1438. Les prud'hommes de Courtedoux sous la bannière de Porrentruy avec les bourgeois sans blande. » Cet usage subsista jusqu'en 1793. Quand Porrentruy recevait pour la première fois un nouveau Prince, la bourgeoisie sous les armes faisait la haie sur le passage du cortège. Courtedoux avait sa place marquée, dans ces cérémonies, sur le chemin qui, de la porte portant son nom, conduisait au château. C'était comme une sorte de combourgeoisie qui unissait les deux communes et le associait aux mêmes fêtes, sous la même bannière.. Courtedoux pouvait entendre, sans effort, le signal

qui partait du beffroi de l'hôtel de ville de Porrentruy ; la cloche d'alarme trouvait toujours prêts à courir au secours de la ville, ses voisins et ses amis ; on les vit à l'œuvre, lorsqu'elle retentit le 22 mai 1413, annonçant l'incendie qui s'était déclaré dans rue des Faivres, près des Halles, et qui détruisit un grand nombre de maisons. L'horloge même qui annonçait les heures aux bourgeois de la ciré les portait aussitôt à ceux de Courtedoux. Elle avait été achetée en 1413 par le maître-bourgeois Ruedin de Cornol, pour 12 florins d'or d'Allemagne, et placée à l'hôtel de ville. Meuble rare au moyen-âge, elle faisait l'admiration de la contrée. L'ouvrier maître Henri Helvots de Neuchâtel s'était engagé à la changer de place, si on le trouvait bon : il répondait de l'excellence de son travail et le soumettait à une épreuve de plusieurs années.

(de Mgr Vautrety) vol. II

Un curé révolutionnaire à Courtedoux

Pierre-Joseph Vermeille, du Bémont, était curé de Courtedoux à l'époque de la Révolution française. Fougueux partisan des idées nouvelles, il combattit avec acharnement par la parole et la plume en compagnie de Gobel, suffragant de l'Evêque de Bâle, vicaire général, évêque de Lydda, du curé Copin, du Noirmont, et de plusieurs autres prêtres jureurs. En 1793, il fut obligé de quitter sa paroisse et alla se réfugier en Alsace.

Dans l'ouvrage de J.R. Suratteau, publié l'année dernière : Le département du Mont-Terrible sous le Régime du Directoire (12795 – 1800) on lit une notice fort curieuse sur le dit abbé Vermeille :

(p.253) Un prêtre de l'Evêché, l'abbé Vermeille, ex-curé de Courtedoux le « savant curé de Courtedoux », jureur, rétracté, en fuite en l'an II, revenu dans sa paroisse clandestinement, arrêté en l'an V, évadé à nouveau émigré. Il raconte à Didier comment il avait « été roué de coups, à Soleure, par quatre réfractaires et empêché de vous trouver, séquestré dans une chambre et finalement laissé dans un village sans sol ». Revenu à Courtedoux, il y avait sa place prise par « un nouveau venu qui lança la population contre lui ». Obligé de partir en Alsace où il travailla comme précepteur, il accepta de dire la messe à la demande des autorités du lieu, mais il fut censuré. Il refuse d'abjurer « quoi que ce soit » et il attaque violemment « les prêtres qui ont lâchement abandonné leurs ouailles et qui viennent maintenant semer la discorde en France en rebaptisant, remariant, et donnant à prix d'argent des absolutions pour péchés futurs... »

Ce bagarreur termine ainsi une lettre peu évangélique : « Pardon, révérendissime pro vicaire, ma plume a distillé du fiel, mais c'est vous-même qui me l'avez fourni. J'ai l'honneur de vous saluer en Dieu et d'inviter votre plume au repos éternel.

Joseph Vermeille

Constamment curé de Courtedoux, réfugié à Thann » .

Le Creugena.

(Mgr Vautrey) Vol. I

A quelque distance de Courtedoux, au fond du vallon qui va en se rétrécissant pour se fermer bientôt entre les flancs de la montagne, on est surpris de rencontrer un gouffre béant de 40 pieds environ de profondeur, évasé en forme d'entonnoire, dans un roc jaunâtre et lézardé ; c'est le CREUGENA. Objet de terreur et de superstition pour les générations ignorantes des siècles barbares, cet antre mystérieux n'a cessé d'exciter les savants, qui ont cherché, par différents systèmes, à rendre compte de ce phénomène rare et singulier.

Le Creugena est une source qui se cache d'ordinaire au fond de cette cavité rocheuse que nous signalons ; d'habitude, ce n'est qu'une petite nappe limpide, silencieuse, quoique animée d'un mouvement attractif vers l'intérieur ; mais viennent les autans pluvieux et les neiges fondantes, la coupe presque épuisée se remplit. L'invasion brusque des eaux, expulsant l'air des canaux qu'il avait remplis durant l'étiage, fait naître parfois un bruit rauque et prolongé qui expire en bulles écumantes. Creugenat beugle, disent alors les campagnards des environs, et bientôt le torrent, surmontant sa digue, s'élance dans la plaine, s'y déroule avec impétuosité, et va partager Porrentruy en deux avant de se jeter dans la Halle.

On conçoit que ces débordements étranges, qui convertissent en un lac véritable le vallon couvert d'habitude de prairies verdoyantes, aient excité la crainte superstitieuse des siècles passés. Lorsque la forêt qui couvre le versant de la montagne voisine s'étendant jusqu'à ce gouffre béant qu'elle environnait de son ombre mystérieuse ; lorsque tout-à-coup, au milieu du silence d'une nuit profonde, on entendait retentir les beuglements de l'antre, et que le matin on voyait jaillir en flots pressés le torrent qui inondait la plaine, les témoins de ce phénomène alors inexplicable devaient y voir quelque opération secrète due aux puissances infernales.

Aussi est-ce là, aux abords de la caverne redoutée, que se tenaient ces assemblées nocturnes si condamnées au moyen âge et si fréquentes dans le monde d'alors. Le Creugena n'était pas sans raison appelé creux des sorciers ; en 1589, une femme de St-Ursanne, soupçonnée d'avoir été au sabbat, confesse devant les juges qui l'interrogent au château de Porrentruy : « qu'au sabbat qui fut tenu proche Creugenat, il y a environ un an et demi, elles estoient plusieurs tant de Bourgogne, de Cheveney, Resclère que d'ailleurs, et son maistre

vin la guerre (chercher) environ les 8 à 9 heures du soir, et la chargea sur son col et l'emporta, et ne revint jusque vers une et deux heures après minuit. N'avoient pour lors aucune table, mais seulement des nappes par terre ; avoient des gobelets d'argent et de bois et des escuelles dans quoy elles beuv eient ; dit qu'à son semblant, elles estoient environ trois vingt (soixante), et estoient estendues tout le long du prel... Les unes parloient allemand, les autres romain.... Et y étant dansèrent, mangèrent par ensemble, avoient du vin et des choses tout noir comme du raisinet, à son advis, du pain qu'étoit tout moz.. »

Nous nous bornerons à cette citation, extraite de nos archives, pour expliquer la crainte superstitieuse et le nom détesté qui s'attachaient à la mystérieuse caverne. La science moderne nous donnera le secret des ces débordements périodiques.

Au siècle dernier, on s'occupa beaucoup du Creugena : plusieurs savants donnèrent sur la cause de ses phénomènes des explications qui ne s'accordaient pas : les uns s'illèrent jusqu'au Doubs chercher cette eau abondante qui se faisait passage par le rocher du Creugena. En 1804, Le MONITEUR de France, dans un article sur le Creugena, inséré dans le No du 19 fructidor (an XII), disait que « l'opinion générale était que le Creugena, est formé par le Doubs, qui coule à trois lieues, dans les montagnes, sur un sol beaucoup plus élevé : on présume que les eaux du Doubs, parvenues à un certain degré d'accroissement, trouvent une issue souterraine et cachée dans laquelle elles se précipitent pour venir, après des circuits inconnus, déboucher en ce lieu; on pourrait induire de là que les montagnes et le terrain qui avoisinent le Creugena sont assis sur l'eau et qu'à la longue ils pourront s'affaisser et même s'engloutir entièrement... »

L'explication donnée par le MONITEUR est inadmissible, car on a vu plusieurs fois le Doubs ne pas sortir de son niveau ordinaire, tandis que le Creugenat débordait, et celui-ci rester à sec, quoique le Doubs couvrît ses rives. C'est une observation que les élèves du collège de Porrentruy avait déjà faite en 1778 et qui leur faisait rejeter l'opinion que nous venons de signaler. Cherchant, comme tant d'autres, la cause des débordements du Creugena, quatre élèves de philosophie : le baron d'Andlau, Sébastien Béchaux, de Porrentruy, J.B. Paumier, de Chevenez, et Joseph Scheppelin, de Porrentruy, soutinrent dans l'examen public du 17 août 1778, que le Creugena communiquait par canal souterrain avec une caverne profonde voisine de Calabri, appelée le puits de l'Ascension : toutes les eaux pluviales de la montagne voisine coulent et disparaissent dans ce gouffre et de là se rendent au Creugena. De plus, toutes les eaux de la vallée de Chevenez et au-dessus se réunissent dans une caverne souterraine qui a son orifice à Creugena. Si les pluies et les fontes de neige sont abondantes, les eaux ne trouvant plus de place dans leur récipient ordinaire, se font passage par l'ouverture du Creugena et s'échappent en flots vers la plaine.

L'explication était sensée, et nous verrons tout à l'heure qu'elle était presque en tout point conforme aux données de la science moderne. En 1782, le collège de Porrentruy reprit, dans l'examen public de la fin de l'année scolaire, la question toujours débattue du Creugena.

Cette fois, les jeunes philosophes avaient pour eux l'autorité d'un homme qui jouissait alors d'une réputation européenne.

Bleton de Grenoble était alors l'hydroscope à la mode. Une source cachée sous terre agissait sur son système nerveux avec tant de force qu'il en devenait malade ; à sept ans, il avait ressenti les étranges effets de cette hydrophobie. Paris, l'académie, la Cour, avait voulu le voir. En 1781, on le fit venir à Porrentruy : il s'agissait alors de trouver une source qui pût alimenter d'eau les quartiers supérieurs de la ville. Bleton fut conduit au Creugena. Examen fait des lieux voisins, il s'arrêta sur une rivière souterraine des plus abondantes ; elle coulait à gauche de la route qui va à Chevenez, passait sous Creugena et se dirigeait, à travers l'anfractuosité d'une roche, sous la prairie de Porrentruy, vers le Château. Une longue perche plongée à travers le rocher était entraînée par le mouvement des eaux courantes, En temps ordinaire, la rivière souterraine suit son cours sans passer par le Creugena ; mais après de grandes pluies, toutes les eaux de la vallée supérieur (Danvant, Roche-d'Or, Rocourt, Grandfontaine, Fahy, Chevenez) se précipitent par mille canaux dans le cours d'eau qui coule sous terre ; mais le rocher par lequel passe le courant n'offre au torrent qu'un étroit passage ; l'onde écumante cherche une autre issue et s'échappe en rugissant par l'orifice du Creugena jusqu'à ce que la rivière souterraine ait repris son volume ordinaire. Telle est l'explication donnée par Bleton du phénomène qui nous occupe. Elle est des plus raisonnables et entièrement conforme à la manière de voir des géologues modernes.

Voici comment un homme versé dans la science hydrographique, M.J. Fournet, correspondant de l'institut et professeur à la faculté des sciences de Lyon, rend compte des débordements du Creugena. On verra que ses explications ne s'écartent en rien de celles de 1778, Après avoir donné un aperçu géologique et orographique sur notre pays, il établit, d'après Michaeli, les altitudes des sources qui coulent à Porrentruy :

La Beuchire	420 mètres
La source de la Boucherie	421 mètres
Chaumont et Maupertuis	418 mètres
Les Pâquis + Bellefontaine	415 mètres

« L'altitude de Creugena est de 450 mètres. Se trouvant ainsi placé à environ 30 mètres au-dessus des sources de Porrentruy, il est permis de supposer que la partie souterraine de ses eaux doit se dégager par leurs orifices. L'hypothèse ne tarde pas à passer à l'état de certitude, du moment où, en suivant le lit superficiel, on observe dans la prairie quelques affaissements manifestes, quoique peu caves, les uns anciens, les autres récents ou rafraîchis. Bien plus, dans la partie voisine de Beaupré, on entend, dans les temps calmes et en certains endroits, le bruit d'un courant intérieur. Il ne peut être que celui auquel sont dues les érosions, les dépressions qui en jalonnent pour ainsi dire la route. D's lors, rien n'empêche d'admettre sa liaison avec les épanchements continuels de la Beuchire, ainsi que de ses collatérales. D'ailleurs, l'on prétend avoir remarqué que la limpidité des eaux de ces sources subit toutes les vicissitudes de celles du Creugena, qui sont tantôt limpides, tantôt

limoneuses... La vallée remontant jusqu'au barrage de Rocourt et de Danvant, on comprend que les vrais points de départ des eaux doivent être cherchés vers cette extrémité. »

Le savant hydrographe, après avoir constaté, avant d'arriver à Chevenez, le Creux-des-Prés qui débite en même temps, mais beaucoup plus rarement que Creugena et seulement quand celui-ci ne suffit plus, remarque la région plus élevée de Chevenez, Rocourt et Danvant. Chevenez possède des scieries et des moulins nus par l'eau qui, sortant d'un puits placé au sud, disparaît subitement dans un puits absorbant, établi dans la prairie, à une assez petite distance en amont du Creux-des-Prés.

Puis, « vers les culminances du Lomont, qui atteignent l'altitude de 932 mètres, le village de Roche-d'Or est doté d'une belle fontaine ; d'autres filets s'échappent encore, non loin de là, d'une combe oxfordienne près des Vacheries-Dessous, et l'ensemble des eaux se dirige vers Chevenez ; mais en temps ordinaire, ces courants disparaissent au milieu des pâturages, où les entonnoirs se multiplient suivant la descente... Ce n'est qu'au point de rencontre de la partie horizontale avec la partie inclinée du sol que s'établit, d'une manière définitive, la grande nappe qui, en temps normal, alimente les fontaines de la ville et qui, aux époques critiques, vomit le trop-plein de son chenal par les embouchures temporaires du Creugena, du pont et du Creux-des-Prés. »

Poursuivant la revue des localités voisines, l'habile investigateur va chercher à Bressaucourt des affluents pour le courant souterrains qui débouche à Porrentruy. Bressaucourt, dont l'altitude est d'environ 520 mètres, reçoit du Lomont deux ruisseaux ; de plus, sa source propre, la Douve, alimente les fontaines de l'endroit, où elle fait tourner un moulin. Au même point converge un premier courant assez fort, descendant de la métairie dite Sous-les-Roches, qui est à peu près au niveau de Roche-d'Or... Les masses réunies de la Douve et du ruisseau suivent une rigole dans laquelle on voit l'eau, d'abord assez compacte, disparaître et reparaitre successivement, puis s'effacer complètement, sans même avoir atteint l'extrémité du pré qu'elle arrose... Le second des ruisseaux vient des sommités de Calabri ; les circonstances locales s'accordent pour faire admettre sans peine que ce ruisseau se confond souterrainement avec celui du moulin de Bressaucourt et qu'ils se jettent ensemble dans la vallée du Creugenat, autour de Mavaloz, en profitant de la crevasse qui sépare Montaigne de l'Oiselier... On comprend que le fait de l'adjonction de ces différents cours d'eau à ceux de la vallée de Chevenez explique l'intensité des débordements du Creugena.

Ainsi, pour résumer en deux mots les explications savantes de nos géologues, le Creugena ne serait qu'un soupirail établi au-dessus d'une nappe liquide alimentée par les eaux descendant de Danvant, Roche-d'Or, Rocourt, Bressaucourt, etc..., et ayant ses issues aux sources de Porrentruy ; d'ordinaire, le courant souterrain se renferme dans le lit qui lui est tracé au-dessous du sol ; alors Creugena ne montre au fond de son entonnoir qu'une petite cavité pleine d'eau ; si les pluies ou la fonte des neiges viennent encombrer le lit souterrain de la rivière, alors les eaux s'échappent par cette bouche de sûreté que le Créateur a admirablement disposée au-dessus des flots, et que nous appellerons avec justice le Creux du génie (genii cavum).

(de Mgr Vautrey, vol.I)

Le territoire de Courtedoux ne compte qu'une ferme dans sa circonscription : c'est celle de Varendin, qui appartient à M. Choffat. – En 1326, on trouve Vaulrandin, cité comme faisant partie du territoire de Porrentruy.

Un nom illustre de Courtedoux, Pierre Pelée.

Un nom illustre dans les arts se rattache à Courtedoux ; c'est celui du célèbre graveur Pierre Pelée, qui y est né et y a passé une partie de sa jeunesse.

Un talent remarquable pour le dessin l'ayant signalé à l'attention de personnes amies des arts, Pelée fut envoyé à Paris, où quelques spécimens de ses travaux lui valurent une pension de la duchesse de Berry. Encouragé par le succès, notre artiste se mit courageusement à l'œuvre, et bientôt on remarque, parmi les meilleures gravures de l'époque, le St.Jean du Dominiquin, la Mort du président Duranti, œuvres magistrales dues au burin du graveur de Courtedoux, il y a quelques années, le talent de notre compatriote s'est révélé de nouveau dans la publication de plusieurs vierges d'après Raphaël : La vierge à la Chaise, la Vierge au Poisson, Sainte Cécile ; un portrait de Lamartine , donné par le Siècle à ses abonnés, est aussi de Pelée. Notre artiste a passé la fin de sa vie à Paris, dans la retraite et la solitude.

Courtedoux devrait tenir à honneur d'orner la salle de ses séances publiques des plus belles œuvres sorties du burin de Pierre Pelée : ce sont des titres de gloire dont une grande ville serait fière. (Mgr. Vautrey dixit)

Marque de fidélité des habitants de Courtedoux

De tout temps, les habitants de Courtedoux ont entretenu de bonnes relations avec le Prince-Evêque de Bâle résidant au château de Porrentruy

En 1792, les troupes françaises avaient occupé l'Evêché et le général de Custine se préparait à prendre possession du château, que le Prince avait déjà évacué avec toute sa Cour pour se réfugier à Bienne. Un Conseil de Régence avait été nommé et administrait le Château qui avait déjà subi une attaque le 17 may.

Dans une brochure publiée par X. Kohler en 1868, l'auteur met en lumière le Mémoire confidentiel de l'avocat Scheppelin touchant les événements qui se sont passés sous le Conseil de Régence en 1792, en particulier l'attaque du Château de Porrentruy. De ce Mémoire, la brochure intitulée : Relations des évènements qui se sont succédé depuis le départ de Son Altesse, extrayons la notice suivante :

« Le château étant dénué de secours du côté de la ville, la régence envoya des circulaires dans tous les villages d'Ajoie pour obtenir des hommes moyennant salaire, mais la crainte des mauvais traitements, le spectacle encore récent de la scène sanglante du 17, (attaque du château) retenaient les esprits en suspens et personne n'osa se présenter, sauf huit hommes de Courtedoux qui veillèrent pendant toute la nuit, la maire à la tête, sur le château. »

F.J.

Glanures extraites dans les Archives du Jura des Comptes des dépenses de la Cour des Princes-Evêques de Bâle pendant les années 1785, 1786, 1787.

Bien des artisans, ouvriers, manœuvres, écuyers, bûcherons, servantes étaient occupés au service de la Cour. Le maître-charpentier Maillat y était occupé toute l'année. Courtedoux fournissait le couvreur Guenin, le menuisier Louis Guenin, le cordonnier-bottier Germain Guenin, le voiturier Nicolas Desboeufs, le maître des hautes-œuvres Jacob Seidler (bourreau), le faisannier Näuerlin, (préposé à la chasse aux faisans) les servantes au service de la cuisine ou des appartements. Les salaires y sont indiqués en livres, sols et deniers.

l. s. d.

1785. 2 avril, au charpentier Maillat pour journées employées pour les réparations des poulaillers	11. 7. 10
23 avril, au charpentier Maillat pour journées	5. 11. 6.
14 janvier, au charpentier Maillat pour un grand grillage	
Au travers du pré St-Antoine	15. -. -. .
16 avril, à Joseph Maillat pour avoir relevé les fossés autour du	

Gros champ près du Fahy	14. 17. -. .-
8 septembre, à Nicolas Wilhem pour avoir fait préparer la place De la chasse aux allouettes	3. 12. -. .-
19 février, à Jacob Seidler, pour guérir une chienne	2. 14. -. .-
Façonnage du bois de chauffage, relevons les noms de Maillat, Guenin, Domon, Bové.	
Bois de bâtisse de toutes espèces :	
1785. Février : au maître-charpentier Maillat pour façonner 100 billes Pour planches et 60 bois de bâtisse	12. 10. -. .-
Louis Guenin, pour façon de 17 milliers de clavins de chêne	38. 5. -. .-
Pour les deux ci-dessus en février	123. 60. 23
8 janvier, au maître des hautes-œuvres Jacob Seidler, pour avoir Nettoyé les prisons	3. 5. -. .-
1786. Servantes, salaires, Caton Jobé, Marguerite Meyer, Marguerite Jobé, à chacune, annuellement	26. -. -. .-
(le suffragant de l'évêque, Gobel, évêque de Lydda, émargeait Au budget de la Cour pour 1300 livres !) (pour 3 mois)	
1786. 17 juin, à Germain Guenin, 3 paires de bottes et raccommodages De 5 autres	34. .- .- .-
2 octobre, à Germain Maillat, cordonnier, pour 2 paires de bottes Et raccommodages de 3 autres	27- .- .-
17 juin, à Germain Maillat pour 66 journées aux écuries en place De Germain Michel qui ont été malades	26. 3. .- .-
27 octobre, à Nicolas Desboeufs pour tirage et voiture de 30 chariots De marne aux étangs de l'Allée des Soupins	45. .- .- .-
Médicaments et traitements de malades.	
Mars, au médecin chirurgien Godin pour voyages et traitement d'un nommé Tonnaire, résident à Courtedoux, aux sujet de coups énormes reçus à la tête	25. .- .- .-
4 septembre, à la sage-femme pour traitements par elle faits à Marie Jeanne Guenin, de Courtedoux, tombée d'une voiture de Foin de la Cour	1. 10. .- .- .-
25 septembre, à Marguerite Desboeufs, pour herbes fournies à La Guenin de Courtedoux	2. 5. .- .-
1787. Salaires à Mrs les GrandVeneurs et Grandforestiers et à ceux Qui en dépendent	
À Nâuerlin, faisannier et forestier à Courtedoux	56. 5. .- .-
21 avril, au charpentier Maillat pour construction d'étables et Hangars pour le président baron de Schönau	32. 10. .- .-
22 avril, au couvreur Guenin pour journées employées sur la	

Maison de M. le Grand Maréchal	5. 12. 6.
Mai, au charpentier Maillat pour travaux aux bâtiment de la Monoye (à la Schliff)	21. 17. 6.
1 ^{er} septembre, au charpentier Maillat pour journées employées avec 2 charpentiers de Soleure à la Grande Roue et aux petits rouages Du Laminoir	19. 7. .-
28 mai, au charpentier Maillat pour 108 journées 1/6 employées À la conduite des fontaines au Bâtiment de la Monnoye et à Équarrir des bois selon compte indétailable	53. 11. 7.
Rubrique : Criminel.	
1787. septembre, à Seidler, maître des hautes-œuvres, pour avoir nettoyé Les prisons	13. 7. 6.
septembre, au même, pour frais de l'exécution dud. Erismann	19. .- .-
Salaire à M. le Grand Ecuyer et à ceux qui en dépendent :	
Liste des quartiers payés (trimestres) :	
À Jean Claude Maillat, fourier d'écurie	60. .- .-
À Germain Vautier, premier cocher	55. .- .-
À Germain Maillat, écuyer	25. .- .-
À Näuerlin, faisannier et forestier à Courtedoux	56. 5. .-
1787. Fournitures et livrées	
3 mars, au cordonnier Guenin pour 1 paire de bottes et Racommodages d'autres	20. .- .-
24 février, à J.Guenin pour avoir teint 6 aunes de drap en gris en 1784	1. 10. .-
1787. Frais de la chasse aux alouettes :	
31 décembre, à Guillaume Desboeufs pour damage sur un de ses Champs par la chasse aux allouettes	6. 5. .-
1787. décembre payé aux ouvriers employés de la chasse aux allouettes Ainsi qu'aux pantaines (?) selon compte	236. 6. .-
Dépenses totales de la cour en 1787 :	85.149 L. 10 sols 3 deniers
Dépenses totales de la cour en 1785 :	75.155 L. 4 sols 6 deniers

Beaucoup d'autres transcriptions seraient intéressantes à signaler, mais je n'ai choisis que celles qui ont trait au habitants de Courtedoux

Porrentruy, décembre 1968

Liasse d'archives d'avant la Révolution française.

Cette liasse de vieux papiers contient les comptes de la commune de Courtedoux transcrits très lisiblement sur des formulaires avec rubriques imprimées. On peut y consulter un très vieux petit registre contenant les procès-verbaux des assemblées de la Communauté (assemblée communale). Il y est fait mention de la décision de partager le Pilay en « cantons » attribués aux bourgeois de Courtedoux. On y apprend que le taureau de commune est mis en monte chaque année et que sa garde impose certaines conditions qui font sourire.

En voici un extrait intéressant à cause de sa curieuse orthographe :

Le 4 novembre 1770 en plaine assemblée de Communauté avis a été pris touchan Hanri Catin quilk se présente pour être maître des Colle la Communauté a trouvé sil les têt cappable docupés la place quil valet mieux luy que quel qu'etrangé, avis rapporter par Glaude des Bœufs ambourg (conseiller)

Joseph Mailliat, maiyre.

UN ARTISTE AJOULOT

Le graveur PIERRE PELEE de COURTEDOUX, par Gustave Amweg, prof.

C'est en 1922 que Gustave Amweg, après de nombreuses recherches au Musée de l'école cantonale, à Paris et à Courtedoux, a publié une plaquette relatant l'histoire de ce célèbre bourgeois de Courtedoux. M. Balmer, professeur, préposé à la Bibliothèque de l'Ecole cantonale, a bien voulu me prêter l'opuscule intéressant que j'ai transcrit à l'intention de la Commune de Courtedoux.

Le charmant village de Courtedoux qui étale si gracieusement ses maisons sur les flancs d'une verte colline, a donné le jour à un artiste-graveur trop ignoré de son propre pays. Il ne faut point s'en étonner, car le proverbe si souvent cité est toujours vrai : Nul n'est prophète - Aussi cette étude a-t-elle pour but de le faire connaître à la génération actuelle.

Pierre Pelée est né le 23 juillet 1801 à Courtedoux. Son père, Jean-Pierre, était bourgeois de ce village, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en consultant le registre des bourgeois de ce lieu, au folio 110. Nous y lisons, en effet : Pelé (sic) Jean-Pierre, fils de Jean-Claude, né le 13 décembre 1769, maré le 13 avril 1801, décédé le 27 août 1838 ; épouse, Marie-Anne prêtre de Tavannes, née en 1774 ; enfant : 1. Pierre-Antoine, né le 23 juillet 1801 (il s'agit donc du graveur), 2. Marie-Louise, née à Sallanche en Savoye le 8 may 1802, mariée le ?. 3. Antoine-François, né à Tonnon (sic) en Savoye le 18 novembre 1805, décédé à Gentilly près Paris, le 10 septembre 1854.

La famille Pelée n'existe plus aujourd'hui à Courtedoux et elle est probablement éteinte, car il est possible que Pierre-Antoine n'a pas été marié non plus que son frère Antoine-François. On a bien prétendu que le premier a laissé deux fils à Paris, mais ce fait n'a pu être vérifié

jusqu'ici. Le nom Pelé ou Pelée a donc disparu de Courtedoux et il ne subsiste que comme surnom d'une famille, parente à un degré assez éloigné de celle de l'artiste.

(/Annotation. Le graveur orthographie quelquefois Plée mais jamais Pelé, comme la dénomination figurant dans le registre des bourgeois de son lieu natal. On comprend qu'il ait renoncé à celle-ci.

Une autre remarque s'impose encore au sujet de l'état-civil des Pelée : c'est que les trois enfants de Jean-Pierre sont nés en des lieux différents. Si l'on sait que ce dernier était gendarme et par conséquent, sujet à changer souvent de domicile, on ne s'étonnera pas de ce fait. Il ne faut pas oublier non plus que notre contrée était à cette époque rattachée à la France, d'où le séjour du ménage Pelée en Savoie.

Le jeune Pierre montra, paraît-il, de bonne heure, un grand talent pour le dessin et, tout en gardant le bétail, il s'amusait à crayonner tout ce qu'il voyait. Bientôt, l'attention des connaisseurs fut attirée sur le petit dessinateur de Courtedoux dont les essais circulaient en ville. Un de ceux-ci est parvenu jusqu'à nous et figure dans la collection du sousigné. Il s'agit d'un dessin à la plume représentant St-Jérôme, d'une très belle exécution et qui dénote déjà un réel talent. Il porte ces mots : Dessiné par Pierre Pelée 1817. Le jeune homme avait donc 16 ans. Le Musée de l'école cantonale possède un autre tableau allégorique représentant les Arts et les Sciences couronnant son principal bienfaiteur, A. de Jenner, dont il sera question plus loin. Cette pièce remarquable, mieux encore que la précédente, donne les plus belles espérances en son auteur, espérances qui se sont largement réalisées.

Cependant l'ancien sous-préfet d'Altkirch, M. Joliat, s'intéressa à Pierre Pelée. Il lui fit donner des leçons de dessin (peut-être, et ceci sans aucune preuve, mais pourtant très vraisemblable, par Bandinelli, alors professeur à l'école centrale de Porrentruy). Les progrès de Pelée furent rapides. C'est ainsi qu'il dut, paraît-il, reproduire un tableau représentant Cléopâtre. « C'était, dit Xavier Kohler, une œuvre de maître, bien difficile à rendre pour un débutant. Pelée se mit au travail, il copia à la plume la gravure avec une fidélité si scrupuleuse et une telle habileté que son protecteur lui-même en fut surpris, et, de concert avec quelques amis des arts, songea aux moyens de le placer à Paris ; la chose toutefois n'était pas sans difficulté ».

En effet, les parents de Pierre n'étaient pas assez fortunés pour payer des études coûteuses à leur fils et d'ailleurs un changement dans les destinées de l'ancien Evêché de Bâle risqua de nuire à l'avenir du jeune homme ; heureusement M. Joliat recommanda Pelée au premier grand-bailli, A. de Jenner, à Porrentruy, et en 1818, le futur graveur partait pour Paris. C'est en reconnaissance des services rendus à Pelée que celui-ci lui adressa le tableau symbolique dont il a été question plus haut.

Dans la grande capitale, Pierre ne perdit pas son temps : il travaillait avec acharnement et ses efforts furent couronnés d'un plein succès. Ayant adressé quelques-uns de ses dessins à la duchesse de Berry, il eut la satisfaction d'en recevoir une modeste pension qui lui permit de subvenir à ses besoins. Bientôt il s'adonna à la gravure et produisit quelques œuvres remarquables dont on trouvera la liste plus loin.

« Dès lors, ajoute Xavier Kohler, Pelée ne quitta plus la capitale ; lancé dans un monde nouveau, il en prit le goût et les allures. Il y menait une vie de Bohème, gagnait beaucoup d'argent et dépensait de même, quittant volontiers le burin quand la bourse était garnie, le reprenant quand elle était vide. Ainsi se passèrent à Paris ses plus belles années. Néanmoins, pour vagabonder, ce talent ne perdait rien de sa force et de sa souplesse. Les demandes abondaient ; les éditeurs d'ouvrages se disputaient sa collaboration ».

A l'exposition universelle de Paris, en 1855, il eut un succès très grand. Il fut un des principaux artisans d'un magnifique album édité par Furne et Perrotin et intitulé : Les Vierges de Raphaël, ouvrage remarquable, tant par le choix des œuvres immortelles du grand peintre que par l'exécution impeccable des gravures exécutées » par les premiers artisans français », est-il dit au sous-titre du livre. Pelée grava trois tableaux : Sainte Cécile, La Vierge à la Chaise, et la Vierge au poisson, soit le quart des pièces de l'album. On lui avait fait la part belle, comme on voit.

« Quand on regarde ces trois planches, a écrit un critique autorisé, on ne sait à laquelle donner la préférence ; rien n'y manque : la suavité du burin, le fini et surtout l'interprétation du grand peintre s'y trouvent parfaitement rendus ; cependant la Vierge à la Chaise est supérieure. Cette sublime conception de Raphaël est si admirable qu'il est possible que M. Pelée, qui a déjà produit beaucoup d'ouvrages remarquables.. s'est surpassé de beaucoup dans ces dernières productions. La Vierge au poisson, admirable gravure, où le burin de l'artiste a reproduit avec une rare perfection tout le charme, toute la pureté de cette beauté idéale et mystique, que le grand maître avait jetée resplendissante sur la toile... »

A l'exposition de 1855. Pierre Pelée remporta encore un autre gros succès que le Dr S. Schwab a raconté comme suit :

Pelée grava la Dispute, de Meissonier, dont l'original fut donné par Napoléon III au prince-consort Albert, lors de l'exposition universelle de Paris en 1855. On raconte que ce dernier tableau minuscule avait beaucoup plu à l'époux de la reine Victoria lorsque celui-ci parcourut la galerie des tableaux de l'exposition et que l'empereur donna immédiatement l'ordre de l'acheter au prix qui en serait fixé par l'auteur. La somme réclamée doit avoir été de 30000 francs (?) Le lendemain, en déjeunant avec Napoléon au château de St-Cloud, le prince Albert trouva le tableau de Meissonier à côté de son couvert. La reproduction dut présenter de très grandes difficultés, car les têtes des personnes qui se disputent ont la grosseur d'un pois, et à la loupe on distingue parfaitement la vérité des traits... »

Ainsi la notoriété de P. Pelée s'étendait toujours davantage et il est intéressant pour nous de penser que , dans l'une ou l'autre des galeries royales d'Angleterre, figure une œuvre du graveur de Courtedoux.

Mais l'âge s'avancait pour celui-ci et il semblerait qu'en vieillissant il produisait moins. Il est vrai qu'il est difficile de situer ses œuvres, dont beaucoup, hélas ! nous sont inconnues. On juge du déclin de son talent au portrait de Mgr Lachat, évêque de Bâle, où l'on retrouve, bien qu'à un degré moindre, les qualités de l'artiste.

« Loin du jura, nous dit encore Xavier Kohler, Pelée ne l'oubliait pas ; il voyait toujours avec plaisir des compatriotes : il fut sensible notamment à la nomination de membre honoraire que lui avait accordée, en 1852, la Société jurassienne d'Emulation... »

Mais de graves événements devaient hâter la fin de notre artiste : en 1871, il habitait le quartier de Vaugirard (rue Maublanc). Lorsque les Prussiens assiégèrent Paris, il ne put se décider à quitter la capitale, malgré les conseils qu'on lui avait donnés. On connaît la famine terrible qui éclata alors. Le vieux graveur était déjà souffrant et la disette aggrava son état de santé. Il devint sérieusement malade et on dut le transporter à l'hôpital où il mourut en février 1871.

Tels sont les traits principaux de la vie de Pelée, bien que fort incomplets pour nous la présenter exactement : vie d'artiste avec ses hauts et ses bas, ses succès et ses déboires. Pour terminer cette courte étude, il sera intéressant d'avoir un aperçu aussi complet que possible de ses œuvres. Le voici tel qu'il a été possible de le reconstituer après de nombreuses recherches :

1. St-Jean, d'après le Dominicain.
2. Mort du Président Duranti, d'après Paul Delaroche.
3. François premier.
4. La Judith.
5. Abraham renvoyant Agar, d'après Horace Vernet.
6. Les trois planches déjà citées des Vierges de Raphaël.
7. Un portrait de Lamartine distribué aux abonnés du journal Le Siècle, de Paris.
8. Mort des enfants d'Edouard, d'après un tableau de Paul Delaroche.
9. L'Adoration des bergers, avec l'inscription : Peint par Ribero, gravé par Pierre Pelée. Dédié à S.M. l'Impératrice des Français.

(Annotation) Un exemplaire de chacune de ces gravures figure à la section des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris où nous (Amweg) avons eu l'occasion de les voir en 1919.

10. Eve effeuillant des roses.
11. Adam et Eve chassés du paradis terrestre. Ces deux planches sont signées : Pelée Et Ch. Lalaisse. Il n'est naturellement pas possible de déterminer la part de chacun des auteurs dans ces œuvres, mais on peut supposer que les personnages ont été gravés par l'artiste ajoutot, car il excellait dans ce genre de travail, ainsi qu'on le verra plus loin.
12. Portrait de Montyon.
13. Portrait de Mgr Lachat, évêque de Bâle, en collaboration avec Céroni
14. Illustration de la chanson de Béranger La Bonne Vieille, citée par X. Kohler. Or, Outre cette gravure, P. Pelée en a fait plusieurs autres dont quelques-unes sont vraiment remarquables. Telles sont : Frontispice des Œuvres de Béranger Publiées en 1834 Chez Perrotin, éditeur. Dans cette page sont rassemblés la Plupart des personnages chantés par l'auteur : l'expression de leurs Physionomies est rendue avec un réel talent ; Jeanne la Rousse, en deux Planches différentes ;

Le Jongleur ;
L'Épée de Damoclès, etc.

Ces gravures sont devenues très rares et c'est avec beaucoup de peine, après de nombreuses démarches et recherches, qu'on finit par en obtenir l'une ou l'autre. Il serait à désirer qu'on les collectionne et les place au Musée de l'École cantonale pour conserver à nos descendants le souvenir d'un artiste qui, sans être le plus grand, n'en fait pas moins honneur à notre petit pays.

Sources : Dans l'élaboration de ce travail, nous avons eu recours à un article de Xavier Kohler intitulé : Un graveur jurassien paru dans la revue suisse des Beaux-Arts, No 16, septembre 1876, dont nous avons eu mille peines à obtenir la copie. Nous avons trouvé aussi quelques renseignements dans la brochure du Dr. S.Schwab : L'Art et les Artistes du jura bernois, Berne, 1888. Enfin, nous avons fait des recherches à Courtedoux, à Paris, à la Bibliothèque nationale ainsi que sur les quais de la Seine où il nous a été possible d'acquérir quelques-unes des œuvres gravées par Pierre Pelée.

Porrentruy août 1922

Gustave Amweg.

Transcrit par F-Joly, instituteur retraité à Porrentruy, pour être conservé dans les Archives de Courtedoux, en souvenir de 46 ans passés dans cette localité.

Porrentruy, décembre 1968